

Meubles Léon Limitée, le plus important détaillant d'ameublement au Canada, publie des résultats financiers records pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2021

TORONTO, le 12 août 2021 /CNW/ - Meubles Léon Limitée (« **LFL** » ou la « **Société** ») (TSX : LNF) a annoncé aujourd'hui des résultats financiers **records** pour le deuxième trimestre 2021.

Faits saillants - Deuxième trimestre 2021

- Les produits du trimestre ont atteint un niveau record de 588,5 millions de dollars comparativement à 416,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 41,2 %, malgré les fermetures imposées par les gouvernements en raison de la pandémie. Cette décision a entraîné la fermeture temporaire d'environ la moitié des magasins de détail de la Société, une situation qui a eu une incidence sur la majeure partie du trimestre.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹ a augmenté de 41,1 % au deuxième trimestre de 2021 en comparaison du deuxième trimestre de 2020.
- La croissance des ventes en ligne de 46 % au cours du trimestre comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'ajoute à la croissance de 504 % des ventes en ligne enregistrée au cours du trimestre de l'exercice précédent par rapport au deuxième trimestre de 2019.
- La marge bénéficiaire brute est passée de 43,65 % au deuxième trimestre de 2020 à 44,11 % au deuxième trimestre de 2021, des hausses ayant été constatées dans toutes les catégories de produits.
- Le BAIIA ajusté¹ s'est établi à 94,8 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021 comparativement à 63,1 millions de dollars² au deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 50,3 %.
- Le bénéfice dilué par action ajusté¹ a augmenté de 87,1 % pour se chiffrer à 0,58 \$ au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 0,31 \$ ⁽²⁾ au deuxième trimestre de 2020.
- Le Conseil d'administration a déclaré un dividende spécial de 1,25 \$.
- Aux termes du programme de rachat d'actions de la Société annoncé en septembre 2020, 3,3 millions d'actions ordinaires d'une valeur approximative de 68,7 millions de dollars avaient été achetées au 30 juin 2021.

Faits saillants - Semestre clos le 30 juin 2021

- Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins¹ a augmenté de 303,6 millions de dollars ou 27,4 % pour s'établir à 1,4 milliard de dollars.
- Les produits sont passés de 914,3 millions de dollars à 1,16 milliard de dollars, soit une augmentation de 245,4 millions de dollars ou 26,8 %.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables¹ a augmenté de 26,3 % en cumul annuel en juin 2021.
- Le BAIIA ajusté¹ a augmenté de 27,8 % pour s'établir à 181,9 millions de dollars en cumul annuel jusqu'en juin 2021, comparativement au cumul annuel en juin 2020.
- Le bénéfice net a augmenté de 42,7 % pour atteindre 86,9 millions de dollars en cumul annuel en juin 2021.
- Le bénéfice dilué par action ajusté¹ a augmenté de 48,6 % pour s'établir à 1,10 \$ en cumul annuel en juin 2021, comparativement à 0,74 \$ en cumul annuel en juin 2020.

- Au cours des douze mois précédents, le bénéfice dilué par action ajusté⁽¹⁾ s'établit à 2,41 \$ comparativement à 1,62 \$ pour la période de douze mois précédente, soit une augmentation de plus de 48 % ou 0,79 \$ par action.
- En cumul annuel, la Société a versé 66,5 millions de dollars aux actionnaires sous forme de dividendes payés et de rachats d'actions ordinaires, comparativement à 29 millions de dollars pour la période de l'exercice précédent.

¹ Pour une description complète de l'emploi que fait la Société des mesures financières non conformes aux IFRS, consulter la rubrique du présent communiqué de presse intitulée « Mesures financières non conformes aux IFRS ».

² Ces résultats financiers excluent la somme de 29,8 millions de dollars qui a été enregistrée dans les résultats financiers de la Société au deuxième trimestre de 2020 au titre de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC). Les résultats financiers de 2021 de la Société ne comprennent pas des montants liés à la SSUC puisqu'elle n'a reçu aucun montant à ce titre en 2021.

Edward Leon, chef de la direction de LFL au cours du trimestre, a déclaré : « Nos résultats financiers records du deuxième trimestre de 2021 témoignent des efforts constants de nos associés partout au pays, de la solide exécution, ainsi que de l'efficacité de la plateforme de vente omnicanale que nous avons constamment élargie au cours des dernières années. Au cours du trimestre, nous avons affiché des hausses de revenus à deux chiffres dans toutes les régions et toutes les catégories de produits, avec une augmentation de 41,1 % du chiffre d'affaires des magasins comparables. Ces bons résultats sont attribuables à nos activités de commerce électronique évolutives au cours d'une période où près de la moitié des magasins de détail de la Société avaient été fermés par ordre gouvernemental temporaire. Il est important de noter que l'importance que la Société accorde à l'exécution opérationnelle et à la rentabilité, ainsi que la hausse des marges bénéficiaires d'exploitation dans le secteur du commerce électronique, a entraîné une croissance du BPA dilué ajusté de 87,1 % sur une base rajustée en fonction de la SSUC, et ce, dans un contexte où les coûts de transport étaient élevés en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement découlant de la COVID. »

M. Leon, qui a pris sa retraite le 1^{er} juillet 2021, poursuit : « J'aimerais souhaiter la bienvenue à Mike Walsh dans ses nouvelles fonctions de chef de la direction. M. Walsh s'est joint à l'entreprise en 2015 et a grandement contribué à la croissance que nous avons été en mesure de réaliser à ce jour. LFL est mieux placée que jamais pour continuer à accroître la valeur pour les actionnaires, en tirant parti d'une plateforme de commerce électronique évolutive et en croissance rapide; d'une présence nationale dans le commerce de détail forte de certaines des bannières les plus reconnaissables au pays; un portefeuille d'entreprises de services de premier plan; d'un portefeuille immobilier appréciable; notre importante infrastructure de distribution nationale, d'une importante infrastructure de distribution nationale et d'un bilan solide assorti d'un demi-milliard de dollars en liquidité disponible non affectée. Je tiens à remercier tous nos actionnaires de longue date de leur soutien continu et à exprimer ma ferme conviction que, même si la l'entreprise n'a cessé de croître depuis sa fondation il y a plus de 100 ans, le meilleur reste à venir. »

Sommaire des résultats consolidés

En réponse à la pandémie de COVID-19, au deuxième trimestre de 2020, le gouvernement du Canada a annoncé l'instauration de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour aider les employeurs à réintégrer leurs employés et à les garder sur leur liste de paye. La Société a satisfait aux critères d'admissibilité et, pour le trimestre clos le 30 juin 2020, un montant avant impôt de 29,8 millions de dollars a été comptabilisé. Par conséquent, les résultats du trimestre clos le 30 juin 2020 de la Société ont été redressés dans le tableau sélectionné ci-dessous afin de présenter des données comparatives relatives à l'incidence, exclue et incluse, de la SSUC, étant donné que la Société n'a reçu aucun montant au titre de la SSUC au cours du trimestre terminé le 30 juin 2021.

Sommaire des faits saillants pour les trimestres clos le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020

Pour les	trimestres clos les		Augmentation (diminution) en \$	Augmentation (diminution) en %
(en millions de dollars CA, sauf les données et les montants par action et en %)	30 juin 2021	30 juin 2020		

Chiffre d'affaires total du réseau de magasins ¹	714,4	509,9	204,5	40,1 %
Chiffre d'affaires des franchises ¹	125,9	93,2	32,7	35,1 %
Produits	588,5	416,7	171,8	41,2 %
Coût des ventes	328,9	234,7	94,2	40,1 %
Marge brute	259,6	181,9	77,7	42,7 %
Marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits	44,11 %	43,65 %		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ^{2, 3}	192,9	146,7	46,2	31,5 %
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ³ en pourcentage des produits	32,78 %	35,21 %		
Bénéfice avant les charges financières nettes et la charge d'impôt	66,7	35,3	31,4	89,0 %
Charges financières, montant net	(4,1)	(4,8)	(0,7)	(14,6 %)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	62,6	30,5	32,1	105,2 %
Charge d'impôt sur le résultat	16,0	5,2	10,8	207,7 %
Bénéfice net ajusté ¹	46,6	25,3	21,3	84,2 %
Bénéfice net ajusté en pourcentage des produits ¹	7,92 %	6,07 %		
Perte après impôt et taxes à la valeur de marché pour les instruments financiers dérivés ¹	0,6	-	0,6	100 %
Bénéfice net	46,0	25,3	20,7	81,8 %
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires	78 132 709	79 662 259		
Bénéfice de base par action	0,59 \$	0,32 \$	0,27 \$	84,4 %
Bénéfice par action ajusté de base ¹	0,60 \$	0,31 \$	0,29 \$	93,5 %
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	79 890 784	81 717 325		
Bénéfice dilué par action	0,58 \$	0,32 \$	0,26 \$	81,3 %
Bénéfice dilué par action ajusté ¹	0,58 \$	0,31 \$	0,27 \$	87,1 %
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,16 \$	0,12 \$	0,04 \$	33,3 %

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements

(2) Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

(3) Pour le trimestre clos le 30 juin 2020, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration excluent l'incidence de la SSUC de 29,8 millions de dollars, ou 7,1 % en pourcentage des produits du trimestre

Pour les	trimestres clos les		Augmentation (diminution) en \$	Augmentation (diminution) en %
(en millions de dollars CA, sauf les données et les montants par action et en %)	30 juin 2021	30 juin 2020		
Chiffre d'affaires total du réseau de magasins ¹	714,4	509,9	204,5	40,1 %
Chiffre d'affaires des franchises ¹	125,9	93,2	32,7	35,1 %
Produits	588,5	416,7	171,8	41,2 %
Coût des ventes	328,9	234,7	94,2	40,1 %
Marge brute	259,6	181,9	77,7	42,7 %
Marge bénéficiaire brute en pourcentage des produits	44,11 %	43,65 %		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ^{2, 3}	192,9	116,9	76,0	65,0 %
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ³ en pourcentage des produits	32,78 %	28,05 %		
Bénéfice avant les charges financières nettes et la charge d'impôt	66,7	65,1	1,6	2,5 %
Charges financières, montant net	(4,1)	(4,8)	(0,7)	(14,6 %)
Bénéfice avant impôts sur le résultat	62,6	60,3	2,3	3,8 %
Charge d'impôt sur le résultat	16,0	13,2	2,8	21,2 %
Bénéfice net ajusté ¹	46,6	47,2	(0,6)	(1,3 %)
Bénéfice net en pourcentage des produits ¹	7,92 %	11,33 %		
Perte après impôt à la valeur de marché sur les produits financiers dérivés ¹	0,6	-	0,6	100 %
Bénéfice net	46,0	47,2	(1,2)	(2,5 %)
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires	78 132 709	79 662 259		
Bénéfice de base par action	0,59 \$	0,59 \$	-	-
Bénéfice par action ajusté de base ¹	0,60 \$	0,59 \$	0,01 \$	1,7 %
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires	79 890 784	81 717 325		
Bénéfice dilué par action	0,58 \$	0,58 \$	-	-
Bénéfice dilué par action ajusté ¹	0,58 \$	0,58 \$	-	-
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,16 \$	0,12 \$	0,04 \$	33,3 %

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements

(2) Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

(3) Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration pour le trimestre clos le 30 juin 2020 comprennent l'incidence de la SSUC de 29,8 millions de dollars, ou 7,1 % en pourcentage des produits du trimestre

Chiffre d'affaires des magasins comparables ¹

Pour les (en millions \$ CA, sauf pour les %)	trimestres clos les		Augmentation en \$	Augmentation en %
	30 juin 2021	30 juin 2020		
Chiffre d'affaires des magasins comparables ¹	576,9	408,9	168,0	41,1 %

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

Produits

Pour le trimestre clos le 30 juin 2021, les produits s'élèvent à 588,5 millions de dollars, comparativement à 416,7 millions de dollars pour le deuxième trimestre de 2020. Les produits ont augmenté de 171,8 millions de dollars (41,2 %) par rapport au trimestre de l'exercice précédent en raison d'une croissance à deux chiffres dans l'ensemble du pays et dans toutes les catégories de produits, mais avec une force marquée dans la catégorie des produits du mobilier. Cette augmentation importante des produits au deuxième trimestre de 2021 a été réalisée malgré la fermeture temporaire de près de la moitié des magasins de détail de la Société en raison des restrictions imposées par le gouvernement provincial. L'accent que la Société continue de mettre sur le commerce électronique, y compris son initiative de clavardage en direct, a généré une augmentation d'un trimestre à l'autre de 46 % des ventes en ligne au cours du trimestre, ce qui s'ajoute à la croissance des ventes du commerce électronique de 504 % au deuxième trimestre de 2020 par rapport à celui de 2019. La robustesse constante des ventes en ligne au cours du trimestre continue également de confirmer que la plateforme numérique de l'entreprise est très adaptable et capable de contribuer de façon significative à des pourcentages de marge bénéficiaire d'exploitation plus élevés en raison de sa structure de coûts d'exploitation actuelle. La plateforme numérique est essentielle pour permettre à l'entreprise d'attirer de nouveaux clients au moment où ils commencent leur expérience de magasinage en ligne, puis de continuer en magasin à bénéficier de l'aide de nos associés aux ventes compétents.

Chiffre d'affaires des magasins comparables¹

La Société a pu réaliser une augmentation de 41,1 % du chiffre d'affaires des magasins comparables au cours du trimestre comparativement au deuxième trimestre de 2020. Cela s'explique par la vigueur des ventes en ligne au cours du trimestre alors que les magasins de détail de la Société étaient fermés. La réouverture de tous les magasins en juin a eu une incidence positive sur le chiffre d'affaires de la Société pour le dernier mois du trimestre.

Marge brute

La marge bénéficiaire brute de 44,11 % du trimestre a augmenté de 46 points de base par rapport au deuxième trimestre de 2020. Cela s'explique par l'augmentation des pourcentages de marge bénéficiaire brute dans toutes les catégories de produits de l'entreprise, et ce malgré l'augmentation des coûts de transport en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale liées à la pandémie et des importants tarifs provisoires mis en œuvre par l'Agence des services frontaliers du Canada, (« ASFC ») entrés en vigueur le 5 mai 2021. Ces tarifs provisoires ont été mis en œuvre en réponse à une plainte écrite officielle déposée par les producteurs canadiens de marchandises similaires. La plainte portait sur des allégations de *dumping* et d'importations subventionnées de sièges rembourrés pour l'intérieur en provenance de la Chine et du Vietnam. Malgré ces importantes augmentations de coûts, la Société a pu améliorer sa marge bénéficiaire brute sur les produits générés au cours du trimestre. Après le trimestre terminé le 30 juin 2021, l'ASFC a réévalué et réduit considérablement les tarifs provisoires pour la majorité des fournisseurs de produits de rembourrage de l'entreprise. Le Tribunal canadien du commerce extérieur mène actuellement son enquête sur cette affaire et prévoit rendre sa décision finale le 2 septembre 2021.

Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Le deuxième trimestre de 2020 comprenait une subvention salariale de 29,8 millions de dollars reçue du gouvernement du Canada dans le cadre de la SSUC, mais au cours du deuxième trimestre de 2021, l'entreprise n'a pas reçu de subvention salariale supplémentaire dans le cadre de la SSUC. Ainsi, si l'on exclut l'incidence de la SSUC du deuxième trimestre précédent, les frais de vente, frais généraux et frais d'administration en pourcentage des produits pour le deuxième trimestre 2020 s'établissent à 35,21 % comparativement à 32,78 % au deuxième trimestre 2021, soit une amélioration de 243 points de base par rapport au deuxième trimestre 2020. Cette amélioration du levier des coûts d'exploitation jumelée aux initiatives de réduction des coûts soutenues au cours du trimestre démontre la capacité de la Société à ajuster et à surveiller sa structure de coûts pendant les fermetures temporaires de magasins de détail prescrites par la province.

Bénéfice net ajusté¹ et bénéfice dilué par action ajusté¹

Si l'on exclut l'incidence de la SSUC, le bénéfice net ajusté du deuxième trimestre de 2020 s'est élevé à 25,3 millions de dollars, comparativement au bénéfice net rajusté de 46,6 millions de dollars au deuxième trimestre de 2021, soit une augmentation de 21,3 millions de dollars ou 84,2 % pour 2021. De plus, si l'on exclut l'incidence de la SSUC, le résultat dilué par action ajusté du deuxième trimestre de 2020 se chiffrait à 0,31 \$ par action comparativement à 0,58 \$ par action au trimestre en cours, soit une augmentation de 0,27 \$ par action ou 87,1 %.

Bénéfice net et bénéfice dilué par action

Le bénéfice net du deuxième trimestre de 2021 s'est établi à 46,0 millions de dollars, ou 0,58 \$ pour le bénéfice dilué par action, comparativement à 0,58 \$ pour le bénéfice dilué par action enregistré au trimestre précédent, qui comprenait le montant de la SSUC, comme décrit ci-dessus.

(1) Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

Dividendes

Comme elle l'a annoncé précédemment, la Société a versé un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action ordinaire le 8 juillet 2021. Aujourd'hui, les administrateurs ont déclaré un dividende trimestriel de 0,16 \$ par action ordinaire payable le 8 octobre 2021 aux actionnaires dûment inscrits à la clôture des marchés le 8 septembre 2021. En outre, les administrateurs ont déclaré un dividende spécial de 1,25 \$ par action ordinaire payable le 8 octobre 2021 aux actionnaires dûment inscrits à la clôture des marchés le 8 septembre 2021. Depuis 2007, les dividendes versés par Meubles Léon Limitée sont des « dividendes déterminés » en vertu des changements apportés à la *Loi de l'impôt sur le revenu* par le projet de loi C-28 du Canada.

Perspectives

Personne ne peut prédire pour l'instant quelles seront la durée et l'incidence sur le plan financier de la COVID-19 ni quelle sera l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales dans la lutte pour freiner la propagation de la COVID-19 et stimuler l'économie. Les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis en place des exigences en matière de distanciation sociale, des interdictions de voyages non essentiels et d'autres mesures qui ont mené directement à l'incertitude quant à la demande des clients. La Société continue de surveiller activement l'évolution de la situation et de s'adapter aux effets de la pandémie de COVID-19 à mesure qu'ils surviennent; ces effets sont liés à un certain nombre de facteurs, notamment l'évolution du virus, les réactions de nos clients et de nos employés et les nouvelles mesures gouvernementales, dont aucun ne peut être prédit avec certitude.

À plus long terme, nous sommes encore d'avis que l'économie canadienne sous-jacente demeure relativement forte. Bien qu'il soit difficile de prédire le niveau de confiance futur des consommateurs

et son éventuelle incidence sur les ventes au détail, nous affichons un optimisme raisonnable en estimant que nos ventes et notre rentabilité iront en augmentant. Compte tenu de la situation financière solide et en amélioration constante de la Société, notre principal objectif consiste à accroître notre part de marché et notre rentabilité. Nous demeurons centrés sur notre engagement à gérer efficacement nos coûts, mais aussi à continuer d'investir de façon soutenue dans l'innovation numérique qui permettra d'attirer davantage de clients à la fois vers notre plateforme de commerce électronique et nos 303 magasins physiques d'un bout à l'autre du Canada.

Mesures financières non conformes aux IFRS

La Société fait appel à des mesures financières qui n'ont pas de signification normalisée aux termes des normes IFRS et qui pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Société calcule les mesures financières non conformes aux IFRS en rajustant certaines mesures conformes aux IFRS pour des éléments précis que la Société considère comme importants, mais qui ne sont pas représentatifs du rendement d'exploitation sous-jacent des activités de la Société pendant la période, comme il est décrit ci-dessous :

Mesures non conformes aux IFRS	Mesures conformes aux IFRS
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net
Bénéfice ajusté avant impôts sur le résultat	Bénéfice avant impôts sur le résultat
Bénéfice ajusté par action - de base	Bénéfice par action - de base
Bénéfice ajusté par action - dilué	Bénéfice par action - dilué
BAIIA ajusté	Bénéfice net

Bénéfice net ajusté

LFL calcule les mesures comparables en excluant l'incidence de la variation de la juste valeur des instruments dérivés liée à l'incidence nette des contrats de change à terme libellés en dollars américains. La Société utilise des instruments dérivés pour gérer son risque financier conformément à la politique de trésorerie de l'entreprise. La direction est d'avis que l'exclusion du bénéfice de l'incidence des rajustements à la valeur de marché et les modifications qui y seraient apportées, jusqu'au règlement, établit une meilleure concordance entre l'intention et l'effet financier de ces contrats avec les flux de trésorerie sous-jacents.

BAIIA ajusté

Le bénéfice ajusté avant intérêts, impôt sur le résultat et amortissement, et avant les rajustements à la valeur de marché liés aux changements apportés à la juste valeur des instruments financiers dérivés de la Société et les charges uniques imputables aux bénéfices (« BAIIA ajusté ») est une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la Société. La Société considère le BAIIA ajusté comme une mesure efficace de la rentabilité du point de vue de l'exploitation, qui est communément perçue comme une mesure indirecte des flux de trésorerie d'exploitation, un important indicateur de succès pour nombre d'entreprises. Le BAIIA ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la Société. Le BAIIA ajusté de la Société pourrait ne pas être comparable au BAIIA ajusté d'autres entreprises, mais, de l'avis de la direction, il reflète de manière adéquate la situation financière particulière de LFL. Cette mesure n'est pas présentée comme un substitut du bénéfice net, lequel, conformément aux IFRS, est un indicateur du rendement opérationnel.

Chiffre d'affaires des magasins comparables

Le chiffre d'affaires des magasins comparables représente les ventes générées, à la fois en magasin et en ligne, par des magasins ouverts depuis plus de 12 mois sur une base annuelle. Le chiffre d'affaires des magasins comparables ne constitue pas une mesure du bénéfice reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente. Le chiffre d'affaires des magasins comparables figurant dans ce rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Cependant, cette

mesure est couramment utilisée dans le secteur du commerce de détail. Nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle leur permet de mieux comprendre le niveau de croissance de notre entreprise.

Chiffre d'affaires total du réseau de magasins

Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins représente les produits agrégés comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société plus les ventes aux clients effectuées dans les magasins franchisés qui ne sont pas comprises dans les produits présentés dans les états financiers consolidés de la Société. Le chiffre d'affaires total du réseau de magasins ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente. Par conséquent, le chiffre d'affaires total du réseau de magasins figurant dans le présent rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle sert d'indicateur de la force du réseau global de magasins de la Société, qui a, au bout du compte, une incidence sur les résultats financiers.

Chiffre d'affaires des franchises

Le chiffre d'affaires des franchises représente les ventes aux clients effectuées dans les magasins franchisés qui ne sont pas comprises dans les produits présentés dans les états financiers consolidés de la Société ni dans le chiffre d'affaires des magasins comparables présenté dans le rapport de gestion. Le chiffre d'affaires des franchises ne constitue pas une mesure reconnue par les IFRS et il n'a pas une définition normalisée prescrite par les IFRS, mais il est un indicateur clé utilisé par la Société pour mesurer le rendement par rapport aux résultats de la période précédente. Par conséquent, le chiffre d'affaires des franchises figurant dans le présent rapport de gestion peut ne pas être comparable à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Encore une fois, nous croyons qu'il est utile de communiquer cette mesure pour les investisseurs parce qu'elle sert d'indicateur de la force des marques de la Société, qui a, au bout du compte, une incidence sur les résultats financiers.

Meubles Léon Limitée

Meubles Léon Limitée est le plus important détaillant de meubles, d'appareils électroménagers et d'appareils électroniques au Canada. Nos bannières de détail sont les suivantes : Léon, The Brick, The Brick Mattress Store et The Brick Outlet. Enfin, avec la bannière Midnorthern Appliance de la division de The Brick et la bannière Appliance Canada de la division de Léon, la Société est le plus important détaillant d'appareils électroménagers du pays auprès des constructeurs, des promoteurs immobiliers, des hôtels et des entreprises de gestion immobilière. Meubles Léon possède 303 magasins de détail sous diverses bannières d'un océan à l'autre au pays. La Société exploite trois sites Web : leons.ca, thebrick.com et furniture.ca.

Mise en garde

Ce communiqué peut contenir des énoncés prospectifs qui sont assujettis à des risques et à des incertitudes connus et inconnus et qui pourraient mener à des résultats réels qui diffèrent sensiblement des résultats visés. Ces risques et incertitudes comprennent ceux décrits dans les rapports périodiques de Meubles Léon Limitée, dont le rapport annuel, ou les documents déposés de temps à autre par la Société auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières.

Le présent communiqué peut comprendre certains « énoncés prospectifs » qui ne sont pas constitués de faits historiques. Les énoncés prospectifs comprennent des estimations et des énoncés qui décrivent les plans, les objectifs ou les buts futurs de la Société, y compris des déclarations indiquant que la Société ou la direction s'attend à ce qu'une condition ou un résultat

énoncé se produise. Les énoncés prospectifs se caractérisent par le recours à des termes comme les suivants : « croit », « prévoit », « s'attend à », « estime », « peut », « pourrait », « ferait », « fera » ou « planifiera ». Étant donné que les énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et tiennent compte de conditions et d'événements futurs, ils comportent, par nature, des risques et des incertitudes. Bien que ces énoncés soient fondés sur les renseignements dont dispose l'entreprise au moment de leur publication, celle-ci ne fournit aucune assurance que les résultats réels répondront aux attentes de la direction. Les risques, les incertitudes et les autres facteurs associés à l'information prospective pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les occasions réels diffèrent sensiblement de ceux suggérés par cette information ou qui lui sont implicites. Les renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué comprennent, sans s'y limiter, les objectifs, buts et plans futurs de l'entreprise, ainsi que les estimations des conditions du marché. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement de ces renseignements prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, l'incapacité de cerner des occasions d'affaires avantageuses, l'incapacité de convertir les occasions d'affaires recherchées en avantages concrets pour la Société ou ses actionnaires, la capacité de la Société de contrer l'incidence potentielle de la COVID-19 sur les facteurs influençant les activités de la Société, les retards dans l'obtention des approbations requises des actionnaires et de la Bourse de Toronto ou l'incapacité de les obtenir, les variations des marchés boursiers, l'inflation, les variations des taux de change, les fluctuations des prix des produits de base, les retards dans l'avancement de projets et les risques énoncés dans les documents publics de la Société déposés sur SEDAR. Même si la Société croit que les hypothèses et les facteurs utilisés pour préparer l'information prospective dans ce communiqué sont raisonnables, il ne faut pas se fier indûment à ces renseignements, qui s'appliquent uniquement à la date de publication du communiqué, et aucune garantie n'est fournie que ces événements se produiront dans les délais mentionnés ou même qu'ils se produiront ou non. À moins que la loi ne l'exige, la Société n'assume aucune obligation ou intention quant à la mise à jour ou à la révision des renseignements prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

SOURCE Meubles Leon Limitée

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/August2021/25/c0419.html>

%SEDAR: 00001116F

Renseignements : Afin d'obtenir un complément d'information, veuillez communiquer avec :
Constantine Pefanis, Chef de la direction financière, Meubles Léon Limitée, Tél. : 416 243-4073, lfgroup.ca; Jonathan Ross, LodeRock Advisors, Relations avec les investisseurs - Meubles Léon Limitée, jon.ross@loderockadvisors.com, Tél. : 416 283-0178

CO: Meubles Leon Limitée

CNW 17:17e 25-AUG-21